

35^e JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE
TABLE RONDE DU LUNDI 21 Mars 2005 au Centre Culturel Français de Yaoundé
Thème : La francophonie, espace solidaire pour un développement durable

INTERVENTION DE M. NJOH-MOUELLE
LA SOLIDARITE DANS L'ESPACE FRANCOPHONE
(Texte intégral)

Je vais parler de la solidarité ici comme d'un devoir résultant de l'interdépendance actuelle des diverses composantes de l'espace francophone, le devoir de solidarité.

La nécessité éprouvée en 1987 au 2^e Sommet à Québec, d'adopter le texte baptisé « Déclaration de solidarité francophone », (Annexe 24) ainsi que le choix du thème du Sommet de Ouagadougou de Novembre 2004, à savoir « Espace solidaire pour un développement durable », attestent un fait : le réflexe solidariste dans l'espace francophone ne peut être que cultivé et entretenu de façon volontariste. Il n'a rien de naturel ni de prédéterminé. Dans son ouvrage « La Division du travail social », le sociologue Durkheim a défini deux sortes de solidarité : la solidarité mécanique et la solidarité organique. La solidarité mécanique se fonde sur les ressemblances entre les diverses composantes du groupe, tandis que la solidarité organique se fonde sur les différences de fonctions. En faisant extension au groupe des Etats nations de ce que Durkheim dit du groupe constitué de sujets individuels, je dirais, par exemple, que c'est la solidarité mécanique qui est à l'œuvre lorsque l'Union européenne dégage les capitaux nécessaires à la « mise à niveau » des économies des pays candidats à l'admission au sein de l'Union, des économies manquant encore de quelque chose pour ressembler à celles en compagnie desquelles elles aspirent à se déployer. Les anciens pays de l'Europe de l'est, l'Espagne elle-même, ont bénéficié de cette mesure de « mise à niveau ».

La solidarité qui lie les cinq grosses entités de la francophonie aux autres nations francophones du reste du monde se fonde quant à elle et malgré l'usage d'une langue commune, sur les différences (et non sur les ressemblances) et dont les principales sont les différences de fonctions. C'est une solidarité de complémentarité et d'interdépendance qui a fonctionné depuis toujours comme une sorte de division du travail entre producteurs d'un côté et consommateurs de l'autre. En fait, les écarts de niveau entre les économies du Nord et celles du Sud sont si énormes que la seule forme de « solidarité » qui a fonctionné jusqu'ici dans l'espace francophone tout comme dans le grand espace mondialisé s'est exprimée jusqu'à ce jour par le biais de ce qui s'est appelé l'Aide publique au développement (APD) et l'assistance technique. A-t-il jamais existé dans cette expression de la solidarité, quelque chose qui ait ressemblé à une « mise à niveau » ? Sûrement pas.

Il me semble pourtant que la solidarité dans l'espace francophone devrait se donner comme finalité dernière la « mise à niveau » des économies des pays pauvres par rapport aux économies des pays riches. C'est pour cela que j'ai intitulé mon propos : approfondir et renforcer la solidarité francophone

Si je reviens sur le texte de la déclaration lui-même ce sera pour relever l'insistance avec laquelle ce texte invoque les notions, non seulement de solidarité mais également de volonté : « Reconnaissant une même volonté de contribuer à un équilibre renouvelé de nos rapports », « Convenons...par une volonté de relever ensemble les grands défis de développement et de modernisation », « Convenons que la volonté qui préside à

notre entreprise commune doit se traduire en engagements et en réalisations concrètes pour notre bénéfice mutuel ».

CE QUI NOUS UNIT ET CE QUI NOUS SEPRE

Ce qui nous unit c'est la langue. La francophonie a choisi de désigner son facteur unificateur par la langue ; là où, du côté anglo-saxon, de manière plus pragmatique et réaliste, on a choisi de mettre l'accent sur les richesses et les biens communs : le commonwealth. Dans quelle mesure la langue française unit-elle ou cimente-t-elle les relations dans l'espace francophone ? Sur 580 millions d'habitants qui peuplent l'espace francophone, seulement 110 millions parlent le français comme première langue. On ne peut même pas dire que tous les 470 millions restants parlent le français. Il n'y en aurait que 175 millions au total qui parleraient le français. C'est dire que ce qui nous unit est très peu de chose et demeurera très peu de chose si la volonté politique d'envisager le développement comme une « mise à niveau » des économies ne se donne pas de nouvelles énergies, car, de tout ce qui nous fait différents et nous divise, l'économie est le facteur le plus déterminant.

En Voici quelques statistiques généralement plus éloquentes que les discours :

En 2004 par exemple, 19% seulement des 580 millions d'habitants de l'espace francophone ont produit 87,2% du P.I.B. de la zone, soit 3300 milliards d'euros (ce qui donne à peu près 2.200.000 milliards de francs Cfa). Il s'agit des cinq grandes entités les plus riches que nous connaissons tous (France Canada, Québec, Belgique, Suisse). L'espérance de vie va de 49 ans dans les pays du Sud, globalement, à 82 ans au Nord. Au Cameroun il était estimé à 54 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes, en 2001.

. L'ACTION DE L'AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE

Comment s'est donc exprimée la solidarité dans ce contexte, cette année et l'année écoulée par exemple ? Pour répondre à cette question commençons par jeter un coup d'œil sur la liste des programmes de l'Agence qui sont soumis à la procédure d'appels à propositions : il s'agit des programmes dans les domaines :-Des Arts et Cultures, du Cinéma et des médias, du développement et de la solidarité, du français et des langues partenaires, des technologies de l'information.

Considérons à présent quelques projets précis ayant bénéficié d'une aide financière. Les plus riches ont prêté de l'argent aux plus pauvres. Mais combien ? Moins de 0,1% de leur PIB qui n'augmentent que très faiblement le niveau de vie de nos pays.

En Juillet 2004, le journal Fraternité Matin de Côte d'Ivoire et l'Orient-le jour du Liban ont reçu de l'Agence Intergouvernementale de la francophonie un soutien financier de 45 000 euros, soit 29 518 065 francs Cfa. Dans le cadre du programme « développement solidaire », en Juillet 2004 toujours, 14 projets de développement communautaire ont obtenu un financement global de 168.000 euros et se répartissaient entre 11 pays ; ce qui donnait en moyenne, par pays, 10.018 232 francs Cfa et, par projet : 7.871 484 francs Cfa.

Les 14 projets ont été sélectionnés à la suite d'un appel public à propositions, tels qu'on en trouve d'autres, en ce moment même sur Internet, selon un agenda qui comporte comme date butoir le mois de Juin 2005. Les projets retenus l'année dernière concernaient en majorité des activités visant à l'amélioration sanitaire ou socio-économique des communautés rurales, notamment des femmes.

Pour l'année 2005 en cours, et dans la domaine de la production audiovisuelle, 20 films et productions télévisuelles sont mis en chantier dans 11 pays francophones du Sud et recevront une aide globale de 823.000 euros de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie. 823 000 euros c'est 539.852.610 francs Cfa, soit en moyenne et par film 26.992.631 francs Cfa.

Dans la rubrique « Société de l'information », huit nouveaux projets pour la production de contenus francophones sur Internet seront financés par l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, au titre du Fonds francophone des info routes, pour un montant global de 700.000 euros, soit 459 169 900 francs Cfa., ce qui donne en moyenne par film 57.396 238 francs Cfa.

Le programme des Arts et Culture aussi a bénéficié de l'organisation de deux séminaires professionnels réservés à une cinquantaine d'entrepreneurs culturels et consacrés au problème d'accès au financement bancaire et à la gestion. Dans le registre du financement des réunions (séminaires, colloques et symposiums), je me limite à signaler la contribution de la francophonie, à titre de partenaire, à l'organisation et à la tenue du congrès mondial des professeurs de français les 19- 23 Juillet 2000 » à Atlanta aux Etats-Unis d'Amérique, ainsi que le symposium tenu à Paris du 5 au 7 Juillet 2004 et consacré à la très importante question de l'accès aux financements internationaux.

La question qui se pose dès lors est celle de savoir si le programme d'action ainsi mis en œuvre, en exécution des décisions du Sommet francophone et à la diligence de l'ACCT et de l'Agence intergouvernementale permet effectivement de lutter contre la marginalisation des plus démunis ? Peut-il permettre d'évoluer dans la direction sinon de la mise à niveau (c'est moi qui parle ici de mise à niveau) du moins de cette volonté affirmée dans la déclaration de solidarité francophone et décidée de se traduire en « engagements et en réalisations concrètes pour notre bénéfice mutuel » ?

Ainsi qu'on peut l'avoir perçu aisément, l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie distribue beaucoup d'argent, sur la base des budgets confectionnés tout comme sur la base des contributions extrabudgétaires de certains Etats membres pour le financement de certains projets précis. L'Agence distribue beaucoup d'argent, c'est vrai, mais c'est de l'argent dispersé dans beaucoup de projets, dans plusieurs Etats en même temps. Indiscutablement et inévitablement, ce sont des actions qui font des heureux ; il n'empêche que ce sont des actions de saupoudrage sur lesquels il serait naïf de compter si on veut lutter efficacement contre l'aggravation de la marginalisation des plus démunis et en faveur d'un développement durable. Il s'agit ici des aides financières relatives aux programmes de l'Agence soumis à la procédure d'appel à proposition. Ces programmes s'inscrivent dans un éventail large qui s'étend des technologies de l'information au français et langues partenaires en passant par le cinéma et les médias, le programme sur la mobilité des jeunes, le programme spécial de développement (P.s.d.) Il mérite d'être continué. Et il n'est pas question de le remettre en cause.

APPROFONDIR ET RENFORCER LA SOLIDARITE

Il faut aller plus avant et davantage au fond du problème si on veut réellement réduire le grand écart qui sépare le centre et la périphérie de l'espace francophone. Il faut aller plus loin dans le renforcement et l'approfondissement de la solidarité

francophone. En quoi faisant ?

Dans sa chronique du 3 Mai 2000, Jacques Attali suggérait, dans l'hebdomadaire l'Express, que pour changer cette situation, c'est-à-dire pour réduire les écarts et les inégalités « il faudrait lancer quelques projets forts...les cinq pays riches de la Francophonie devraient annuler les créances qu'ils détiennent sur les pays pauvres. Cela ne représenteraient pour eux qu'un surcoût dérisoire, de l'ordre d'un dix millième de leur PIB par an, mais cela représenterait pour les plus pauvres une aide équivalant à une augmentation annuelle de 10% de leurs recettes d'exportation pendant 15 ans».

L'annulation de la dette n'est qu'une toute petite contribution à la solution globale recherchée, encore que la vraie question, au sujet de la dette, est de savoir si on peut jamais annuler toutes sortes de dette, et si on peut même sortir du cycle de l'endettement ? Dans son livre « Crise et croissance en Afrique » tome 1, page 160, l'économiste camerounais Pierre Mouandjo Biombi écrit précisément ceci : « A supposer d'ailleurs que la dette soit totalement annulée dans l'ensemble des Etats africains dépourvus de tissu industriel et subissant la baisse constante des cours mondiaux des matières premières, les pays ne pourront que s'endetter à nouveau. Et ce sont les mêmes créanciers qui fournissent l'argent frais pour appuyer les efforts de redémarrage des économies en souffrance.»

Il existe des situations et des pays tels le Cameroun où le produit de l'allègement de la dette, les fonds PPTE, ne parvient pas à être utilisé à un bon rythme, pendant que le fait pour le pays en question de donner l'impression de s'installer en permanence sous ajustement structurel ne peut qu'éloigner les capitaux privés en le faisant considérer comme un pays à risque. Car cela est indiscutable, « la présence du Fonds Monétaire International signifie dans les marchés financiers qu'il y a la crise dans un pays»

Les opérations la doctrine de « mise à niveau » des entreprises :

Je n'évoque ce fait que pour me permettre de poursuivre en disant que la mise en œuvre d'une authentique solidarité francophone, qui lutte contre la pauvreté et réduit significativement les écarts de richesse entre la francophonie du Nord et la francophonie du Sud, ne saurait se limiter à cette forme de solidarité longtemps pratiquée et qui s'appelle l'aide publique au développement ; elle devrait passer par l'investissement direct des capitaux privés dans les économies des pays en voie de développement. Opération pour laquelle se trouvent sollicitées toutes actions de facilitation par les gouvernements des Etats du Nord, membres de l'espace francophone ! Or, qu'ils soient sous ajustement structurel ou non, la plupart des pays francophones du Sud ont observé, en spectateurs résignés, un puissant mouvement de capitaux privés dirigés vers les pays de l'ancienne Europe de l'Est pendant qu'ils demeuraient quant à eux essentiellement tributaires des capitaux publics qui ne représenteraient d'ailleurs qu'un cinquième de la masse des capitaux circulant dans le monde.

Le désengagement de nos Etats du secteur de la production, le vaste mouvement de privatisation des sociétés d'Etat imposé par la logique du FMI et de la Banque mondiale ne suffiront pas à impulser l'accès souhaité à ce niveau de création des richesses que seule l'industrialisation peut promouvoir. Et l'industrialisation ne le réussit que si des capitaux privés internationaux y sont investis.

Dans son article déjà mentionné, Jacques Attali quant à lui proposait comme seconde

mesure, après celle de l'annulation de la dette, la création de ce qu'il appelle « un instrument financier spécifique, chargé d'aider à rendre rentables les projets des industries de la culture et permettant de faire naître journaux, télévisions, maisons d'édition, projets informatiques de langue française ». Et il ajoutait : « Avec cela, ils pourraient participer à l'invention d'un mode de développement plus solidaire, plus culturel, diamétralement opposé à l'individualisme matérialiste anglo-saxon ». Malgré le constat clair que son article commence par faire, concernant les inégalités économiques criardes entre les cinq grandes puissances de la Francophonie et la masse de tous les autres, Jacques Attali oriente ses propositions de solutions entièrement dans le sens de la culture et de la langue française, et, curieusement, contre ce qu'il appelle « l'individualisme et le matérialisme anglo-saxon ».

C'est pourtant dans cette direction du matérialisme qu'il faut aller si on veut faire jouer la solidarité dans le domaine de l'économie tout court et pas seulement de l'économie culturelle dont je ne conteste pas la pertinence. Mais comment peut-on plaider en faveur de la réduction des inégalités économiques et ne prôner que des actions pour « l'invention d'un développement plus solidaire, plus culturel, diamétralement opposé à l'individualisme matérialiste anglo-saxon » ?

Par contre l'idée de création d'un fonds d'appui aux petites et moyennes industries (P.m.i. P.m.e.) a déjà été expérimentée ici et là et en particulier au Cameroun. Tout le monde sait dans quelle dérive notre Fonds de Garantie aux Petites entreprises (FOGAPE) s'est laissé aller jusqu'à se voir fermer et liquider !. Au Maroc pourtant, dans le cadre d'une opération baptisée précisément « Mise à niveau des PME » on a créé en juillet 2003 un Fonds national de mise à niveau des entreprises (FOMAN) qui vient en complément des lignes de crédit et fonds de garantie mis en place par la France et certains autres bailleurs étrangers. Un an auparavant, en Novembre 2002, le Maroc avait créé l'Agence nationale pour la promotion de la PME (ANPME). La mission prioritaire de cette agence réside dans le « pilotage du programme national de mise à niveau des PME, en matière de conseils et d'assistance technique. Le Fonds national de mise à niveau participe au financement partiel des prestations de conseil et d'assistance technique et contribue au cofinancement avec le secteur bancaire des investissements en biens d'équipement ».

Ce qui a retenu mon attention ici c'est l'usage de la terminologie « mise à niveau » dont j'ai souligné l'emploi dans le cadre de l'Union européenne. On ne s'étonnera pas d'entendre parler de mise à niveau des entreprises marocaines quand on apprendra que l'Union européenne contribue au financement du Fonds national marocain de mise à niveau des entreprises. C'est qu'il s'agit ici d'une politique sous-régionale méditerranéenne qui inclut le Maroc, entre autres. Il est souhaitable, hautement souhaitable, de mon point de vue, que la logique de mise à niveau s'étende au-delà de la zone qui la voit fonctionner en ce moment, et pour le bien d'un plus grand nombre de partenaires dans l'espace francophone.

QUE DIRE DES DELOCALISATIONS EN FAVEUR DE L'AFRIQUE ?

Je reviens à Jacques Attali qui a perçu l'intérêt pour les pays en développement de voir les firmes multinationales envisager des opérations de délocalisations industrielles. Il traite de cette question dans sa chronique du 8 Août 2004, toujours dans l'hebdomadaire l'Express où il reconnaît que « Demain, avec les nouvelles technologies et la libération des échanges, le nomadisme des entreprises américaines et européennes prendra des proportions considérables. Il ne concernera plus seulement le textile et l'électroménager, mais toutes les industries, tous les services, y compris les plus sophistiqués ; et toutes les fonctions, y compris les plus

complexes....Partir sera considéré comme un investissement rentable ». Mais il ne s'incline pas tout à fait devant cette perspective qui lui crée, ainsi qu'à tous les responsables en France, un réel souci en matière de risque de suppression d'emplois, donc de chômage. C'est pourquoi il prône à terme, une harmonisation mondiale des conditions sociales de la production. « Pour qu'elles ne s'alignent pas partout sur les plus basses, il faudra que les négociations commerciales à venir incluent la prise en compte des inégalités des conditions du travail. ». Et il conclut son article par cette phrase qui sonne comme un verdict sans état d'âme, bien naturellement: « Il ne devrait pas être possible pour les pays en développement d'avoir accès au marché des pays riches, à moins qu'ils ne s'engagent à mettre en place progressivement un droit social proche de celui des pays du Nord où ils veulent commercer. C'est à ce prix, souligne Jacques Attali, que l'on évitera peut-être de transformer l'Europe et les Etats-Unis en deux jardins d'hiver ». Je ne suis pas sûr qu'en parlant de pays en développement, Jacques Attali ait eu la moindre pensée pour ceux d'Afrique, déjà tourmentés par de nombreux autres handicaps au premier rang desquels l'insécurité pour les capitaux désirés, la mauvaise gouvernance et la corruption...L'auraient-ils eue que son opinion n'eût été que plus éloignée encore de tout sens de la solidarité !

Pour conclure

Je voudrais redire simplement que l'approfondissement de la solidarité dans l'espace francophone s'impose ; en second lieu cet approfondissement passe par une reconceptualisation de la problématique qui soit susceptible de faire jouer leur vrai rôle de locomotive tirant le convoi, aux cinq grandes entités de l'espace francophone. Parler de mise à niveau des économies ou des entreprises, c'est autre chose que de parler de l'aide au développement. Je sais, on me dira que les écarts de développement sont si énormes entre les grandes et les petites puissances de l'espace francophone que les efforts à fournir pour une mise à niveau atteignent un seuil qui leur impose plus qu'un simple changement de degré, un changement de nature. J'en conviens aisément Mais je crois aussi à l'impact des mots et du langage sur les attitudes et les comportements. C'est toute une valeur d'idéologie que je pense que nous devons affecter à l'idée de mise à niveau, idée susceptible d'orienter la recherche des solutions à notre développement dans des voies nouvelles et en tout cas différentes de celles de l'aide. Aux gros problèmes de gros moyens pour une mobilisation des investissements directs internationaux vers la francophonie du Sud, en faveur d'un optimum d'industrialisation.

Ce sur quoi beaucoup d'auteurs ont insisté et qui me convainc aussi est qu'il faut tout faire pour intéresser les capitaux privés internationaux à l'investissement dans les économies des pays pauvres. Si l'investissement direct est la clef du développement, il continue de manquer une ferme volonté politique pour aider à mobiliser les capitaux et les instruments financiers. Il nous revient, dans les pays en développement, de résoudre nous-mêmes le problème de l'attractivité de nos pays pour les investisseurs. Nous ne pouvons pas nous le cacher. Comment améliorer cette attractivité et supprimer l'impression de risque économique encouru ? Ce n'est évidemment pas en nous complaisant dans les prorogations indéfinies des programmes d'ajustement structurel, pour ne parler que de cet unique paramètre.

Il doit être possible et le moment doit venir pour que la solidarité dans l'espace francophone se développe en discussions sachant tenir compte des intérêts légitimes et bien compris des uns et des autres. Des discussions qui permettent d'avoir affaire à la mise en œuvre d'une solidarité négociée à la place de la solidarité offerte d'aujourd'hui. Tous les deux ans le thème central autour duquel s'organisent les programmes d'activités de la Francophonie est appelé à changer. Mais celui

actuellement en cours, le thème du Sommet de Ouagadougou, « Francophonie : Espace solidaire pour un développement durable », parce qu'il rappelle en permanence les engagements consignés dans la Déclaration de solidarité francophone, Annexe 24 (Sommet de Québec 1987), parce qu'il souligne à grands traits la place de l'idée de solidarité dans les engagements contractés par tous les participants, devrait inspirer en permanence les activités et les initiatives de tous, au sein de l'Espace francophone./.

Ebénézer NJOH-MOUELLE
Ancien Député à l'Assemblée Nationale
Site web perso. www.njohmouelle.org